

SHERBROOKE, JEUDI 2 FÉVRIER 1989

Colloque des gens d'affaires à Sherbrooke · Colloque des gens d'affaires à Sherbrooke ·

Relève pour promouvoir la micro-électronique

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — Quel que peu dégonflé avec l'éclatement d'Estriech, le dossier de la micro-électronique vient de trouver un nouveau porte-flambeau en région.

La Chambre de commerce de Sherbrooke a, au cours du Colloque des gens d'affaires d'hier,

Plaidoyer pour la mise sur pied d'une société de développement culturel

SHERBROOKE (SI) — Il y a déjà la Société de développement industriel de Sherbrooke (SDIS), et les entreprises du secteur culturel se demandent pourquoi la Ville ne mettrait pas sur pied une société de développement culturel.

"Ce serait une société à part, qui offrirait des services de support aux entreprises, de l'aide pour les plans de marketing, etc.", a précisé Louise Davis, la présidente de la table sectorielle des entreprises culturelles, en présentant le projet hier. Avec le Conseil de la culture de l'Estrie, la table fera pression sur les autorités municipales pour que la nouvelle société voit le jour dès l'automne.

Comme toutes les propositions présentées au Colloque des gens d'affaires, l'idée a été largement entérinée par les participants.

"Pour les entreprises d'affaires à caractère culturel, c'est le vide", devait lancer Jacques Foisy, un propriétaire de cinéma qui a collaboré au comité des industries culturelles pour la Chambre de commerce. "Nous, ajoute-t-il, on ne peut pas s'adresser aux ministères à vocation économique et le ministère des Affaires culturelles ne s'occupe



Louise Davis

d'aider que les organismes à but non lucratif."

Pourtant, font remarquer les gens d'affaires, les entreprises culturelles opèrent au même titre que toute entreprise commerciale ou industrielle.

C'est la même approche qui pousse les entrepreneurs à réclamer l'abolition de la taxe d'amusement par la Ville de Sherbrooke, comme l'ont déjà fait des municipalités comme St-Léonard, Ville d'Anjou, Victoriaville, Asbestos.

Discriminatoire

Cette taxe est discriminatoire, argumentent les intervenants du secteur, puisqu'elle ne touche pas tous les types de commerces à caractère culturel et s'ajoute à la taxe d'affaires qui, elle, frappe toutes les entreprises. Par exemple, on fera remarquer que les clubs vidéo, la télé payante et les cinémas font le commerce du même produit, mais que seuls les derniers établissements sont effectivement assujettis à la taxe d'amusement.

Selon les informations diffusées hier, cette taxe rapporterait 140.000 \$ par année dans les coffres de la municipalité.

Si elle était abolie, l'argent retournerait-il aux consommateurs? "Les équipements culturels du secteur privé sont souvent désuets parce que la rentabilité ne justifie pas les investissements, répond Jacques Foisy. Si vous êtes une entreprise culturelle à but non lucratif, vous avez accès à des équipements souvent perfectionnés. Dans le secteur privé, vous êtes 20 ans en retard." La réponse donc: l'argent servirait surtout à la modernisation.

accepté le mandat de la mise en oeuvre des moyens qui feront en sorte que la région sera prise en considération lorsque le gouver-



Le professeur Adrien Leroux a pu pousser un soupir de soulagement après avoir vu la Chambre de commerce de Sherbrooke accepter un dossier qu'il porte à bout de bras depuis des années.

Formation prochaine d'un groupe de travail visant à harmoniser développement urbain et environnement

par Stéphane LAVALLÉE
SHERBROOKE — Un groupe de travail permanent chargé d'harmoniser le développement urbain et la protection de l'environnement verra le jour d'ici quelques semaines à Sherbrooke. Mais cet effort de concertation, dont la Chambre de commerce sera le principal artisan, exclut pour l'instant les groupes environnementaux qui oeuvrent déjà dans le milieu.

C'est le sens d'une proposition adoptée presque à l'unanimité par les participants au Colloque des gens d'affaires, hier à Sherbrooke.

Le nouveau groupe multisectoriel, baptisé "la table Environnement et Développement", se penchera sur les grandes préoccupations environnementales actuelles en jouant davantage qu'un rôle de consultation. Ses instigateurs veulent en faire "un organisme de pression et un chien de garde" pour forcer les responsables et les acteurs à agir.

"Tous en parlent mais peu agissent et rien dans les pratiques de tous les jours n'assure que l'environnement est protégé et encore moins amélioré", fait remarquer le président de la table environnement et développement urbain, Guy Fouquet. Or, dit-il aussi, la qualité de l'environnement est une ressource première pour le développement de l'emploi et de l'immigration à Sherbrooke, surtout dans le contexte où la croissance sera moins rapide.

Automne

Le groupe prochainement formé devra d'abord définir les problèmes prioritaires qui menacent l'environnement et proposer ensuite un plan d'action qui encadrera le développement urbain. Ce plan devrait être déposé à l'automne prochain.

Pour cet exercice, on compte réunir des industriels, commerçants, promoteurs, élus de la MRC de Sherbrooke, universitaires, membres du réseau de la santé et des services sociaux, etc.

L'absence de représentants de groupes environnementaux à cette future table n'a pas manqué

nement annoncera sa politique de développement de cette technologie de pointe.

La chambre verra en effet à former un comité technique chargé d'établir le dossier stratégique de la création, à Sherbrooke, d'un centre de micro-électronique. Ce comité oeuvrera également à obtenir la reconnaissance politique de Sherbrooke au titre de capitale québécoise de la micro-électronique.

Le dossier stratégique doit aboutir, en fait, à un projet précis, comprenant le promoteur du projet, la nature même du centre de micro-électronique (son produit, son marché, etc.), son financement, son budget d'opération, etc.

"En somme, il s'agit de faire en sorte que Sherbrooke soit le premier à déposer un projet concret et détaillé au pied du gouvernement lorsque le temps sera venu", a déclaré M. Leroux.

Porteur de cette proposition, M. Leroux, n'a pas caché son soulagement lorsqu'il a été interrogé quelques minutes après que sa proposition ait reçu l'accord unanime des participants au colloque.

"Le crieur de ce dossier de la micro-électronique ne pouvait plus être Adrien Leroux. A la SMIS, j'ai un mandat national. Je ne pouvais plus défendre ce dossier régional sans nuire à la crédibilité de la SMIS... Je suis très heureux de voir les gens d'affaires prendre le dossier en main.

ils ont le poids politique pour le mener à bien", a-t-il lancé en avouant qu'il continuera de s'y impliquer puisqu'il demeure prêt à faire partie de ce comité et à jouer pleinement son rôle de principal fournisseur d'informations.

Communication

La table du développement technologique a également obtenu la mise en place, par l'Université de Sherbrooke, d'un comité paritaire (formé de chercheurs et de gens d'affaires) chargé surtout de créer des liens encore quasi inexistantes entre l'université et le monde des affaires



Plus de 200 personnes ont participé au Colloque des gens d'affaires organisé par la Chambre de commerce de Sherbrooke. Les débats passionnés ont été rares, sinon inexistant, mais cela n'a pas empêché la concertation de franchir un pas.

Un fonds de démarrage d'entreprises manufacturières verra le jour en région

SHERBROOKE (GF) — Si l'idée lancée par la table des institutions financières ne meurt pas en cours de route, un fonds de démarrage d'entreprises manufacturières ou du secteur tertiaire moteur verra bientôt le jour en région.

Ce fonds de démarrage, a expliqué la présidente de cette table, Mme Isabelle Gauvreau, serait doté au départ d'un capital de 500.000 \$ autosuffisant.

L'attribution des fonds se ferait cas par cas et l'investissement dans une même entreprise devrait se situer entre 50.000 \$ et 75.000 \$, a-t-elle ajouté en précisant que le fonds devrait être amassé et administré par un organisme tel que Pro-Gestion.

Questionné à ce sujet, le président du conseil d'administration de l'organisme, M. Robert Routhier, a exprimé son accord avec une telle proposition et indiqué que Pro-Gestion pouvait fort bien s'acquitter de la tâche en apportant quelques modifications à son mandat actuel.

La volonté de la table des institutions financières de ne favoriser que des entreprises voyant le jour sur le territoire de Sherbrooke, a été critiquée par certains intervenants. Ces derniers ont plaidé en faveur d'un élargissement du territoire aux villes satellites de Sherbrooke.

A maintes occasions au cours de la journée, les intervenants ont eu des difficultés à situer le cadre territorial de leurs interventions, se limitant à Sherbrooke ou y englobant la région métropolitaine, un concept encore là indéfini.

Construction

Un autre élément marquant de la journée d'hier provient de la

en ce qui concerne les nouvelles technologies.

La troisième proposition de la table — l'obtention d'un statut de centre spécialisé pour Microtech — n'a pu être déposée, hier, faute de temps. Comme les neuf autres propositions qui ont subi le même sort, elle ne sera pas abandonnée pour autant puisqu'elle sera prise en main par le comité de suivi du colloque.

Par ailleurs, les participants ont également accepté des propositions demandant à la SDIS un effort concerté en vue de créer des emplois par le développement des entreprises existantes ou l'implantation de nouvelles

entreprises, à la Ville de Sherbrooke, de poursuivre la campagne de promotion "Sherbrooke plus qu'une ville...", à la Chambre de commerce de Sherbrooke, de mettre en place une campagne de promotion de l'excellence des entreprises de services en région.

Enfin, dans le cadre du libre-échange, les entreprises de consultants ont suggéré un mécanisme relevant de la Chambre de commerce et grâce auquel pourraient être identifiées les occasions d'affaires et les moyens d'action permettant à la région de profiter du potentiel économique identifié.

d'incitation y compris de nature fiscale pour l'installation d'entreprises dans le parc industriel de Sherbrooke et des efforts en vue de développer les entreprises existantes.

Parc bio-médical

Enfin, les participants au colloque ont unanimement appuyé une proposition de la Chambre de commerce de Sherbrooke de créer un Parc bio-médical sur les terrains du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, un projet déjà en branle, il est vrai.

Ce parc a pour mission d'améliorer la santé de la population par le développement de liens scientifiques et commerciaux avec des entreprises industrielles oeuvrant dans le domaine des sciences de la santé.

En bref

Plan directeur de développement touristique

SHERBROOKE (SI) — Sherbrooke est la capitale régionale, elle est entourée par des secteurs largement touristiques et pourtant, elle ne parvient pas à attirer les visiteurs pour des séjours de quelques jours. C'est pourquoi les participants au colloque de la Chambre de commerce ont chargé le Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke de confectionner un plan directeur de développement touristique.

Commissaire à l'exportation: c'est réaliste

S'il faut en croire les propos entendus hier, la création d'un poste de commissaire régional à l'exportation au sein de la SDIS ne constitue nullement un voeu irréaliste. Même que cette proposition, adoptée unanimement, serait en bonne voie de réalisation.

"Dans les prochaines semaines, a déclaré le commissaire in-

dustriel Jean Parenteau, de la SDIS, notre nouveau programme sera diffusé et il entre tout à fait dans les objectifs de prospection à l'étranger et d'exportation qui ont été présentés." Il fait allusion à la demande issue du secteur des industries manufacturières et visant la création du nouveau poste de commissaire d'ici le mois d'août.

Formation de main-d'oeuvre spécialisée

La formation de la main-d'oeuvre a occupé une bonne place au cours des délibérations des gens d'affaires. D'une part, ils ont décidé la création d'un comité permanent de la Chambre de commerce qui, en collaboration avec différents organismes, tentera de faire modifier les critères d'admissibilité aux programmes gouvernementaux de formation — on en compterait une soixantaine — afin d'en faciliter l'accès pour les petites et moyennes entreprises.

D'autre part, dans le but de favoriser la recherche et le dé-

veloppement à l'intérieur des entreprises, on a demandé à la Commission de formation professionnelle (CFP) d'établir un nouveau programme de formation de main-d'oeuvre spécialisée. C'est une somme de 3 millions \$ qui serait nécessaire pour concrétiser cette proposition. Les gens d'affaires proposent notamment de puiser dans les programmes existants qui, soit dit en passant, permettent d'injecter 5 millions \$ par an pour la formation des travailleurs estriens.

Développement de la main-d'oeuvre

Dans la même veine, un programme de développement de la main-d'oeuvre est aussi réclamé à la CFP. Ses objectifs: assoier à une même table les intervenants industriels et ceux du monde de l'éducation pour harmoniser les besoins et la formation, tout en valorisant les métiers professionnels auprès des jeunes.

Cette demande survient dans

un contexte où l'automatisation des entreprises manufacturières entraîne un besoin grandissant de main-d'oeuvre spécialisée. Elle se situe aussi dans le climat de libéralisation des échanges avec les États-Unis qui commandera incessamment le recyclage de travailleurs dans les entreprises particulièrement vulnérables.



Une forte délégation de la Ville de Sherbrooke a observé les délibérations des gens d'affaires, dont plusieurs conseillers municipaux et quelques chefs de service. Sur la photo, on reconnaît Alvin Doucet, directeur des Services récréatifs et communautaires, Roch Létourneau, directeur général de la municipalité, et le maire Jean Paul Pelletier.

ÉDITORIAL

L'acquittement d'Alain Chapleau, un verdict qui s'imposait

Ainsi donc, celui que beaucoup considéraient déjà comme le responsable de la catastrophe de Saint-Basile-le-Grand est maintenant un homme libre. Le juge Réjean Paul de la Cour supérieure a en effet indiqué au jury que M. Alain Chapleau devait être acquitté parce qu'il y avait "absence totale de preuve".

Compte tenu de la nature des preuves déposées par la Couronne et aussi des circonstances entourant l'interrogatoire mené par la Sûreté du Québec, le juge Paul ne pouvait en arriver raisonnablement à une autre conclusion.

Les aveux de M. Chapleau ont en effet été obtenus à la suite de promesses, menaces et exhortations. À 115 reprises, note le magistrat, les enquêteurs ont demandé à Alain Chapleau de venir en aide aux policiers, aux médecins et à la population; ils lui ont même laissé entendre que son amie et ses parents allaient mourir des suites de l'incendie.

Mais chose toute aussi grave, les policiers ont empêché l'accusé de consulter un avocat; "de façon délibérée et non équivoque" selon les propres termes du juge.

Le juge a eu parfaitement raison de

considérer comme inadmissible la preuve qu'on lui a soumise.

Les aveux d'un suspect ne sauraient en aucun cas être jugés valables quand ils sont obtenus sous la menace ou autre pression indue; le simple bon sens le dicte, notre droit l'exige. Par ailleurs, les policiers ont clairement violé les droits fondamentaux de M. Chapleau en le privant des services d'un avocat. Bref, les enquêteurs se sont comportés de façon intolérable.

Pourquoi? Probablement parce que, comme dans malheureusement trop de cas, le suspect avait été déjà jugé sur la place publique et que, partant, la constitution d'une preuve solide semblait moins nécessaire; probablement parce que, certaines personnes de son village lui ayant fait une réputation de pyromane, Chapleau était en somme le coupable tout trouvé. Les policiers chargés de l'enquête ont vraisemblablement cru que les présomptions étaient assez lourdes pour qu'il suffise de produire une confession, même "extirpée".

Heureusement, le juge Réjean Paul a fait preuve de plus de rigueur que les enquêteurs. L'image de la justice aurait été gravement affectée s'il avait agi autrement.

Roch Bilodeau

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens sont fermement en faveur des valeurs sociales traditionnelles

Gallup a récemment demandé aux Canadiens de donner leur opinion sur d'éventuels changements sociaux dans les prochaines années. Il ressort de ce sondage que les Canadiens continuent d'adhérer à un système de valeurs traditionnellement considéré comme conservateur. De manière générale, les résultats sont semblables à ceux d'un sondage de même nature mené aux États-Unis en octobre dernier.

Par exemple, on a demandé aux Canadiens s'ils accueilleraient bien ou mal que l'on accorde moins d'importance à l'argent dans notre société. 66 p.cent ont répondu par l'affirmative; 67 p.cent des Américains partageaient cet avis.

76 p.cent des Canadiens verraient d'un bon oeil que l'on accorde plus d'importance à l'expression individuelle. L'expression individuelle est traditionnellement considérée comme l'une des vertus de notre système démocratique et libéral. Il est intéressant de noter que les plus âgés voient d'un moins bon oeil une importance accrue à l'expression individuelle.

Seulement 36 p.cent des Canadiens verraient d'un bon oeil que la liberté sexuelle soit mieux acceptée dans notre société alors que 53 p.cent sont d'avis contraire. Il y a beaucoup de différence d'opinion sur ce sujet entre les diverses catégories d'âge.

Les Canadiens, tout comme les Américains, endossent fermement l'idée de donner plus d'importance aux liens familiaux traditionnels: 94 p.cent des deux côtés de la frontière.

Canadiens et Américains seraient également en faveur d'un plus grand respect de l'autorité: 88 p.cent au Canada, 89 p.cent aux États-Unis.

Seulement 29 p.cent des Canadiens verraient d'un bon oeil que l'on accorde moins d'importance au travail acharné; 24 p.cent des Américains partagent ce point de vue.

Enfin, seulement 9 p.cent des Canadiens verraient d'un bon oeil que l'usage de la marijuana soit mieux accepté. Il y a des différences d'opinion importantes à ce sujet entre les diverses catégories d'âge.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1021 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus menées entre le 4 et le 7 janvier. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p.cent, 19 fois sur 20.

	Plus d'importance à l'expression individuelle		
	Favorable	Défavorable	Indécis
National	76%	15%	9%
Age:			
18 à 29 ans	80%	12%	8%
30 à 39 ans	77%	12%	11%
40 à 49 ans	77%	13%	10%
50 à 64 ans	75%	16%	9%
65 ans et plus	65%	24%	11%
Liberté sexuelle mieux acceptée	36%	53%	11%
National			
Age:			
18 à 29 ans	52%	36%	12%
30 à 39 ans	42%	48%	10%
40 à 49 ans	35%	53%	12%
50 à 64 ans	26%	66%	8%
65 ans et plus	11%	79%	10%
Religion:			
Protestant	24%	68%	8%
Catholique	43%	44%	13%
Usage de la marijuana mieux acceptée	9%	85%	6%
National			
Age:			
18 à 29 ans	15%	75%	10%
30 à 39 ans	12%	80%	9%
40 à 49 ans	6%	90%	4%
50 à 64 ans	4%	94%	2%
65 et plus	0%	98%	2%

La question était: "Voici des changements sociaux qui pourraient se produire au cours des prochaines années. Les verriez-vous d'un bon oeil ou d'un mauvais oeil?"

— plus d'importance à l'expression individuelle

— moins d'importance à l'argent

— liberté sexuelle mieux acceptée

— plus d'importance aux liens familiaux traditionnels

— plus de respect envers l'autorité

— moins d'importance au travail acharné

— usage de la marijuana mieux acceptée

OPINION DES AUTRES

Un Hell's en Cour suprême

Sous prétexte que certains personnages sont sans foi ni loi, des policiers se sont longtemps arrogé le pouvoir de les traquer comme du gibier, de les faire passer comme des animaux de cirque, au mépris des droits les plus fondamentaux. Or, il n'est pas certain que nos services de sécurité aient tous mis un terme à cette incroyable pratique. On accueillera donc avec satisfaction le récent jugement de la Cour suprême dans la cause de M. Michel Genest.

Au motif que l'accusé pouvait encore se défendre dans un procès, la Cour d'appel du Québec avait jugé, sur division, qu'il n'y avait pas lieu d'écarter des éléments de preuves recueillies au domicile de ce Hell's Angel, même si la police avait agi avec un mandat sans valeur, envahi en force sa propriété et même défoncé sa porte. La Cour suprême a conclu, au contraire, qu'un pareil comportement discréditait la justice.

Mieux valait libérer un suspect, en somme, que de laisser des policiers se comporter com-

me des bandits, au risque de discréditer l'ensemble de notre système judiciaire.

Il y a toute la différence du monde, en effet, entre une simple erreur technique, qui n'entache pas la validité d'une procédure, ou même l'usage de la force justifiée par la nécessité de porter secours à autrui ou de défendre la vie des agents, et une expédition improvisée ou brutale, faite à l'aveuglette, "partie de pêche" qu'aucun officier de justice ne devrait autoriser, même si la police et ses avocats tentent après coup de l'excuser en exhibant d'autres "preuves" trouvées sur place par hasard.

Le juge Brian Dickson et ses collègues ont donc rétabli l'acquittement déjà prononcé par le juge Claude Lamoureux et ainsi endossé l'opinion minoritaire du juge LeBel de la Cour d'appel.

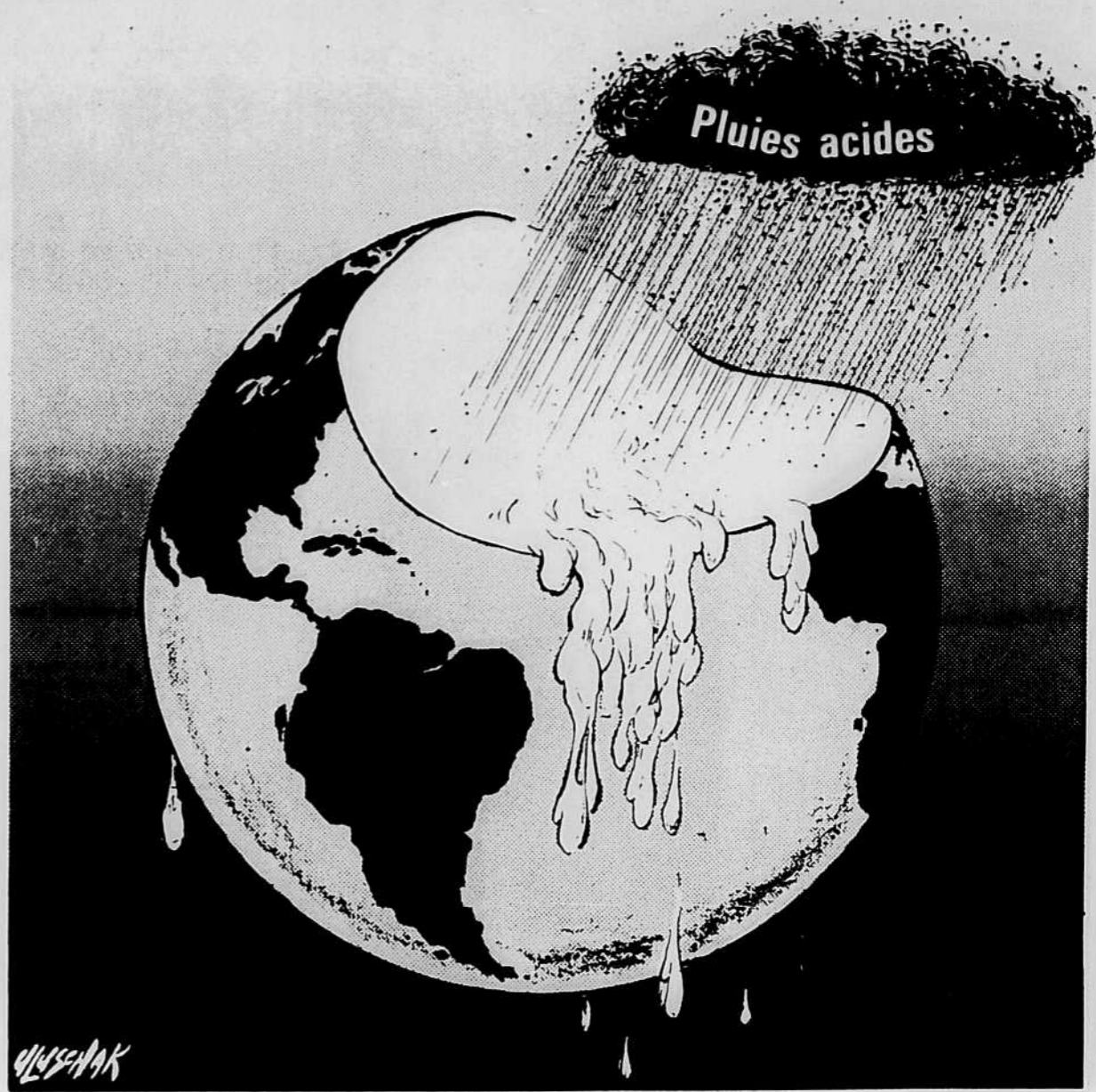
(...) Les juges de la Cour suprême rappellent avec raison que si les policiers n'ont pas à être des juristes, ils doivent au moins savoir les règles élémentaires d'une perquisition, surtout quand elle touche à la maison

d'un suspect. Il y a là une brève leçon de droit qui mérite d'être rappelée, tant aux agents qu'aux procureurs avec qui leur arrive de traiter ce genre de dossiers.

Certes, quelques bandes de moutards se sont révélées particulièrement criminalisées. Elles en étaient venues à inspirer une telle terreur qu'il fallait les briser sans complaisances. Mais de là à donner des spectacles à grand déploiement d'efficacité policière, il y avait une marge que la décence et le respect de la justice auraient dû interdire aux policiers de franchir.

La propagande qu'on en a faite a pu faire remonter la popularité policière auprès d'une population plus inquiète de sa sécurité que de droits fondamentaux. Mais en réalité, la sécurité de tout le monde tient au respect des droits fondamentaux. Et il n'est pas moins inquiétant de les voir violés par des officiers que par des truands.(...)

Jean-Claude Leclerc
Le Devoir



TRIBUNE LIBRE

Garderie: manque de fonds

Mme Nicole Marcotte
Présidente de l'Office
de garde à l'enfance

Nous avons lu la lettre que Mme Claire R. Bergeron, directrice, et Louise Nadeau, présidente de la garderie Fleur de Soleil, vous ont fait parvenir en date du 7 novembre 1988.

Etant les parents d'une petite fille qui fréquente ladite garderie, nous ne pouvons que déplorer cette situation qui "pourrit" depuis beaucoup trop longtemps, soit le 20 août 1986, journée où la garderie a accueilli les enfants dont vous aviez autorisé la venue. Comment se fait-il que le financement, par rapport à ces places, se fait toujours attendre?

Malgré les efforts et les performances administratives, dignes de mention, répétés depuis cette date, nous sommes conscients que ce sont nos enfants qui subissent, indirectement, votre inertie dans ce dossier.

Nous trouvons ce délai inacceptable. Pourtant des argents sont débloqués dans la région 04. Ne devriez-vous pas payer vos dettes avant d'injecter des argents ailleurs?

La garderie Fleur de Soleil ne peut tout de même pas retourner ces enfants (20 places) chez eux! Pourtant, quand on écoute "vos beaux discours" (ceux du gouvernement) sur l'importance de dé-

velopper le réseau des garderies au Québec... faut croire qu'entre la théorie et la pratique, il y a une marge...

Votre argument majeur pour vous défilier face à vos responsabilités est plutôt faible: manque de disponibilités financières! Nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil sur les montants accordés depuis septembre 1988, dans la région 04 pour sourire face à une telle argumentation. Faudrait peut-être que notre député, M.

Laurier Gardner, s'informe auprès de son homologue de Drummond sur la façon de s'y prendre afin de faire "débloquer" des fonds...

Nous espérons, Mme Marcotte, que vous réglerez ce litige dans les plus brefs délais et surtout que la garderie Fleur de Soleil obtiendra enfin ce qui lui est dû.

Simon Chrétien
Huguette Deland
Parents d'Ariane

Soccer: une requête

Aux services récréatifs
et communautaires

Une prochaine saison de soccer s'ouvrira très bientôt à Sherbrooke. Notre cité permet à plusieurs centaines de jeunes garçons et filles de se livrer à un sport des plus populaires. Cette année, nous aurons plus de 1000 jeunes dans les 6 zones territoriales, près de 150 dans des équipes sélectionnées, une centaine de parents dans une ligue récréative et un nouveau club pour les aînés (14 ans et plus).

Notre requête est à l'effet de pouvoir exploiter au maximum les plateaux existants; actuellement, seul le terrain du Parc Bureau permet des matches en soirée. La demande sera telle,

cette année, qu'il faudra aménager de nouveaux terrains ou éclairer ceux qui existent.

Quant à nous, notre opinion serait d'installer des projecteurs sur les deux terrains du Plateau Olympique; nous pourrions, de ce fait, utiliser ces terrains de façon maximale pour les joueurs plus âgés.

Nous avons, à cet égard, présenté une requête au Club des Verts de Sherbrooke. Semble-t-il que ces dossiers relèvent des SRC. En conséquence, nous escomptons recevoir de votre part une oreille attentive pour que s'ouvre la saison de soccer sans trop de problèmes de ce type.

R.-J. Brousseau, prés.
Division Excellence (soccer)

Les guerres de la morue

Les Français de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon disputent à la fois contre "l'impérialisme canadien" et la concurrence des pêcheurs de Saint-Malo qui protestent à cause de leurs deux mille chômeurs.

Le Traité de Paris de 1763 mit fin à la guerre de 7 ans et consacra la victoire militaire de l'Angleterre sur la France et l'Espagne battue sur mer. La France est obligée de céder la Canada ou Nouvelle-France et ne garde que Saint-Pierre-et-Miquelon et le droit de pêche sur les bancs de Terre-Neuve y compris dans le golfe du Saint-Laurent. Si on annule ce traité de Paris de 1763, il faudrait en toute logique restituer le Canada à la France!!! Depuis toujours, les bateaux venus de Saint-Malo, Fécamp, Bordeaux, etc., "les Terres-Neuves" venaient pêcher sur les bancs de Terre-Neuve, ainsi que d'ailleurs les Basques et les Portugais.

Depuis 1763 jusqu'à nos jours, diverses épisodes ou avatars jalonnent l'histoire des relations entre la France et la Grande Bretagne jusqu'en 1949, puis le Canada, à propos des droits de pêche.

Ainsi en 1904, dans l'euphorie de "l'entente cordiale" la France renonce à de droits de pêche sur une partie des côtes de Terre-Neuve en échange de bons procédés sur la politique coloniale de la France et de l'Angleterre en Afrique.

En 1977, le Canada proclame sa souveraineté sur la zone des deux cent mille marins au large de ses côtes. La France en fait autant. En 1974, une autre guerre de la morue avait eu lieu entre l'Islande, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. L'Islande avait obtenu gain de cause devant le tribunal international de La Haye.

1972: un nouvel accord de partage et de compromis intervient

entre Ottawa et Paris. Certaines clauses irritent le bouillant Brian Peckford, premier ministre de Terre-Neuve. "Ils ont vendu la boutique!" crie-t-il, à l'adresse d'Ottawa.

D'interminables discussions et disputes suivirent dans les années suivantes entre la France et le Canada jusqu'aux épisodes plus ou moins dramatiques des 2 ou 3 dernières années: arrondissement des chalutiers européens par les gardes-côtes canadiens, arrondissement des chalutiers canadiens près des côtes de Saint-Pierre-et-Miquelon, grève de la faim à Ottawa et Québec de personnalités politiques de l'archipel, grève de la faim des épouses des Terre-Neuvas à Saint-Malo, interdiction aux bateaux français de relâcher dans les ports de Terre-Neuve, cependant que les bateaux soviétiques y sont les bienvenus!!

En tout état de cause une bonne solution n'est pas facile à trouver car le Canada ne peut pas prétendre avoir l'utilisation exclusive d'une des ressources alimentaires importantes de la planète soit les bancs de poissons qui pullulent plus particulièrement dans les mers froides du Nord-Est Atlantique. D'autres nations, par tradition historique, pourraient prétendre aussi au partage du gâteau, telles l'Espagne et le Portugal.

Une question se pose: Y a-t-il surpêche? Les biologistes parlent de cycles de pénurie et d'abondance. On ne doit pas oublier un problème devenu maintenant important: la surabondance excessive des troupeaux de phoques qui à cause de leur voracité et de leurs excréments détruisent les bancs de poissons bien plus que les chalutiers étrangers. L'attitude stupidement sentimentale de la communauté européenne et les campagnes d'écologistes ir-

responsables tels Brigitte Bardot ou Green Peace y sont pour quelque chose.

Terre-Neuve: une île belle et immense, à visiter absolument (mais infrastructure touristique et hôtelière nettement insuffisante), des côtes tourmentées, des toundras et des forêts, de pittoresques villages de pêcheurs, des souvenirs historiques, des balines et des icebergs etc. Une population simple, aimable et accueillante, moralement saine où la famille et la religion forment encore la trame de la vie sociale. Quelques rares localités francophones. Terre-Neuve est la plus pauvre des provinces canadiennes, une partie de la population vivant du bien-être social avec une bourgeoisie urbaine plus à l'aise; 17 p.c. de chômage. Mais le sous-développement à des causes qui ne sont pas toujours économiques...

Saint-Pierre-et-Miquelon, un archipel pas si petit qu'il ne paraît. La pêche est l'activité principale. Le tourisme, l'éte est un utile complément. Une population francophone dont la langue et l'accent sont curieusement semblables à ceux de l'Hexagone situé à 6 ou 7 mille kilomètres de là. Les liens économiques avec le Canada sont importants.

Des Saint-Pierrais émigrent ou séjournent au Québec. La Province pourrait tirer parti de ce fait. L'imagination aidant, on pourrait trouver l'idée d'une sorte de marché commun ou condominium économique et culturel franco-québécois, étant donné d'ailleurs que les Français de cet archipel ne voudraient pas séparer de la France. Ils n'aimeraient pas n'être plus qu'un des simples archipels canadiens anonymes que l'on retrouve sur les côtes de l'Atlantique ou du Pacifique.

Roger Alacoque
North Hatley

<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p>		<p>ADMINISTRATION</p> <p>YVON DUBÉ Président et Editeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Editeur adjoint</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JEAN ROY Directeur de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef éditorialiste adjoint</p> <p>JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de bureau</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANCOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>J. BERTIN ST-AMAND Adjoint au directeur</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p>PRODUCTION</p> <p>JEAN-PIERRE ROBITAILLE Directeur de la production</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>GERARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRENIER Adjoint</p> <p>CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef presseur</p>	<p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Gérant</p> <p>BÂTISSÉ</p> <p>ANDRÉ JACQUES Responsable</p>	<p>TIRAGE</p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>JACQUES FAUCHER MICHELE FOURNIER MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU</p> <p>CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-CHARLES POULIN</p>
--	--	---	---	--	---	--	---

Lac Meech et impasse constitutionnelle

Le Nouveau-Brunswick pourrait signer des accords parallèles

par Suzanne DANSEREAU FREDERICTON (PC) — Pour dénouer l'impasse constitutionnelle, le Nouveau-Brunswick pourrait accepter de signer des accords politiques parallèles à l'entente du lac Meech.

"C'est une option de plus en plus envisagée", admettait hier un adjoint du premier ministre Frank McKenna.

La suggestion a été faite par la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, qui comparait hier devant la commission parlementaire chargée d'étudier l'Accord dans cette province.

L'idée semble faire son chemin dans plusieurs provinces: hier, le ministre albertain Jim Horseman indiquait qu'il s'était entendu avec l'Ontario pour étudier l'élaboration d'accords parallèles au lac Meech.

Avant-hier, le premier ministre de l'Alberta, Don Getty, faisait la même ouverture, parlant d'un lac Meech II.

Au bureau du premier ministre du Nouveau-Brunswick, on signalait que M. McKenna ne voulait pas se déclarer immédiatement sur cette suggestion, mais on ajoutait qu'il s'agissait là d'une option sérieuse qui sera étudiée à la suite des audiences publiques présentement en cours.

Le Nouveau-Brunswick est l'une des deux provinces, avec le Manitoba, à ne pas avoir ratifié l'entente constitutionnelle de 1987.

Les préoccupations du Nouveau-Brunswick face à cette entente ne sont pas encore officiellement exprimées. Mais d'ores et déjà on peut affirmer qu'il s'agit notamment des questions suivantes:

-Les droits des femmes: on veut insérer dans la Constitution un article qui mentionnerait que l'Accord du lac Meech n'affecte pas le droit à l'égalité des femmes, comme on l'a fait pour le multiculturalisme et les autochtones;

-Les droits des minorités linguistiques: on est inquiet parce que le gouvernement fédéral n'a pas l'obligation de promouvoir les minorités linguistiques;

-Les pêches: on craint que l'entente du lac Meech ne donne à Terre-Neuve un pouvoir sur la question des pêcheries.

"Ce sont là des préoccupations cruciales", disait hier la ministre néo-brunswickoise des Affaires intergouvernementales, Mme Aldea Landry.

Hier la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB) a suggéré à M. McKenna de lier son acceptation de l'entente à la si-

gnature d'accords politiques parallèles sur ces trois points.

"Les premiers ministres pourraient s'engager à aborder immédiatement ces questions" expliquait M. Michel Doucet, président de la SANB.

Au Québec, le premier ministre Bourassa et le ministre Gil Rémillard ont déjà fait savoir qu'il n'était pas question de rouvrir l'Accord du lac Meech, mais M. Rémillard n'est pas sourd à l'idée de "textes d'accompagnement" que les provinces pourraient rédiger parallèlement à

une entente ratifiée.

Par ailleurs, ces citoyens du Nouveau-Brunswick ont exprimé des positions anti-Québec, devant les membres de la commission chargée d'étudier l'entente du lac Meech.

"Les Québécois ont toujours hui les Canadiens anglais. Le lac Meech, c'est une autre gifle contre les Canadiens-anglais..."

Voilà ce qu'est venue dire hier une citoyenne du Nouveau-Brunswick, Mme Doreen Fraser. "Le Québec devient le bras de la France au Canada. Le lac Meech

s'inscrit dans un grand complot entrepris par De Gaulle contre les Anglais", a déclaré un autre individu, M. William Chahley, résident de Rothesay au Nouveau-Brunswick, qui va même jusqu'à qualifier Pierre Elliot Trudeau "d'ultranationaliste".

"Le Québec n'a pas d'affaire à avoir un statut distinct. On n'aurait jamais dû le lui offrir", a ajouté un autre citoyen, M. Ray Steeve. "Ici, c'est le Canada. Que les Canadiens se lèvent debout, sinon, dans quelques années, il n'y aura plus d'anglophones au Québec".



(Laserphoto PC)

Assermentation à la Cour suprême

Avec l'assermentation des juges Charles Gonthier, de la Cour d'appel du Québec, et Peter Cory, de la Cour d'appel de l'Ontario, la Cour suprême du Canada peut maintenant siéger au complet pour la première fois depuis juin dernier. C'est le registraire Guy Goulard qui a lu les citations d'usage. La cérémonie a été présidée par le juge en chef Brian Dickson et les juges Antonio Lamer, Gerard La Forest et John Sopinka, à l'arrière-plan.

Ottawa dit oui aux Etats-Unis pour des tests d'un missile de croisière perfectionné

par Marie TISON OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a permis aux Etats-Unis de tester son missile de croisière perfectionné au-dessus du territoire canadien.

C'est ce qu'a annoncé le nouveau ministre de la Défense nationale Bill McKnight dans un communiqué émis hier.

Les Etats-Unis devraient procéder à deux essais cette année, a indiqué hier un haut fonctionnaire du ministère canadien de la Défense.

Le premier essai devrait avoir lieu avant le 31 mars. Au cours de ce vol, le missile demeurera attaché à un avion B-52, qui effectuera un voyage aller-retour depuis les Etats-Unis sans se poser au Canada.

Le 17 janvier dernier, Washington a demandé au Canada la permission de faire des essais du missile de croisière perfectionné dans le cadre de la même entente qui a permis l'essai de missiles de croisière air-sol au Canada depuis mars 1984.

L'entente, signée en février 1983 et renouvelée en 1988, permet jusqu'à sept essais par année de tout type de missiles de croisière. Elle prendra fin en 1993.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Joe Clark a indiqué hier que le gouvernement canadien avait pris sa décision en tenant compte de ses engagements militaires envers l'OTAN. Il a affirmé que le Canada encourageait toujours une réduction des armements, mais qu'il était essentiel de voir les deux superpuissances négocier à partir de positions équivalentes. Or, les Soviétiques ont déjà testé un missile de croisière perfectionné semblable à celui que les Américains veulent tester au Canada, a-t-il soutenu.

Le missile américain doit être testé dans le Nord canadien, parce que ses conditions climatiques et géographiques ne se retrouvent dans aucun autre pays membre de l'OTAN, a-t-il affirmé.

M. Clark a ajouté que les Etats-

Unis et l'Union soviétique avaient convenu de permettre le développement de missiles de croisière perfectionnés dans le cadre des négociations sur la réduction des armements stratégiques.

L'Opposition et un groupe pacifiste ont condamné la décision canadienne. Le critique libéral en matière d'affaires extérieures André Ouellet, le député néo-démocrate Dan Heap et Project Ploughshares ont soutenu que cette décision allait entraîner une nouvelle escalade dans la course aux armements.

Les Soviétiques se sentiront obligés de développer davantage leur propre missile, a soutenu M. Heap.

M. Ouellet a particulièrement déploré le fait que le Canada ne se donne pas une politique de défense originale allant dans le sens du désarmement, au lieu de copier la politique américaine.

De son côté, Dan Heap a dit craindre que le missile de croisière perfectionné ne serve d'arme offensive, dite de "première frappe", au lieu de se borner à un rôle défensif.

M. Clark a soutenu que le nouveau missile, selon lui une simple version améliorée de l'ancien modèle, n'était pas une arme offensive. Une arme de première frappe doit être difficile à repérer et doit prendre l'adversaire par surprise. Or, le missile de croisière perfectionné est visible sur les écrans radar et il lui faut six heures pour se rendre de l'Amérique du Nord à Moscou, éliminant toute possibilité de surprise, a-t-il soutenu.

"Même les Soviétiques ne considèrent pas ce missile comme une arme de première frappe", a-t-il soutenu.

L'ambassade soviétique à Ottawa a qualifié la décision canadienne de regrettable. L'attaché de presse de l'ambassade, M. Igor Lobanov, a soutenu que cette décision allait à contre-courant de la tendance internationale au désarmement.

Lance et compte III: un record d'écoute absolu

MONTREAL (PC) — Le deuxième épisode de 'Lance et compte III', diffusé le jeudi 12 janvier a largement amélioré le record absolu d'auditoire à la télévision au Canada français.

Quelque 3,147,000 personnes ont regardé cette heure de dramatique, indique un sondage de la firme A.C. Nielsen, a annoncé mercredi Radio-Canada.

C'est 125,000 de mieux que le dernier épisode original du 'Temps d'une paix' qui, le 1er décembre 1986, avait retenu 3,021,000 auditeurs; ce dernier auditoire avait été compilé par Sondages BBM.

Nielsen procède par cahiers d'écoute acheminés par la poste, comme BBM, mais ses échantillons de population sont plus petits.

Des chiffres qui vont affaiblir la crédibilité du Canada

OTTAWA (PC) — Les statistiques récentes sur l'augmentation du commerce canadien avec l'Afrique du Sud vont affaiblir la crédibilité du Canada dans sa campagne auprès du Commonwealth pour combattre l'apartheid, a admis hier le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Joe Clark.

Un rapport montrant un bond de 68 pour cent des importations du Canada en provenance d'Afrique du Sud, et de 44 pour cent des exportations vers ce pays l'an dernier "ne nous aide pas à défendre cette cause", a déclaré M. Clark.

Plus tôt cette semaine, celui-ci avait dit que le Canada pourrait interdire le commerce avec ce pays si les restrictions volontaires imposées en 1985 n'étaient pas appliquées.

M. Clark doit présider la troisième rencontre du comité des ministres des Affaires extérieures du Commonwealth sur l'Afrique australe qui aura lieu du 6 au 8 février à Harare, au Zimbabwe.

Le comité, qui inclut aussi l'Australie, la Guyane, l'Inde, le Nigeria, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, a été mis sur pied en 1987, lors de la conférence du Commonwealth à Vancouver, pour exercer des pressions sur le régime de Pretoria afin d'accélérer l'abolition de l'apartheid. Il s'est réuni il y a un an à Lusaka, en Zambie, et l'été dernier à Toronto.

Avec dépôt de 25% pour clients qualifiés. Min. \$500

INTÉRÊT POUR 12 MOIS

\$1199
\$75 PAR MOIS \$299 COMPTANT

LIT D'EAU MÉLAMINE
Incluant chauffe-eau, thermostat, piedestal, doublure et matelas plein mouvement. Grandeur 60" (queen) et 48".

\$199

Disponible en 4 couleurs: noir, blanc, gris et amande. Côtés rembourrés et tête en sus. Construction de haute qualité spécialement chez Lit d'eau National

LIT D'EAU NATIONAL
1460, rue King ouest Sherbrooke 821-0066

Chaque lit d'eau National comprend chauffe-eau, piedestal, doublure et matelas plein-mouvement.

Expérience menée conjointement par l'Ecole hôtelière du Triolet, le CLSCSOC et l'entreprise Bertrand Degré

Livraison de repas conservés sous vide à 20 personnes

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — L'Ecole hôtelière du Triolet ne se contente plus de projets; elle en est aux méga-projets.

Elle ne se contente plus de faire équipe avec l'industrie; elle fait équipe avec l'industrie et le secteur des services sociaux.

Elle ne se contente plus de partenariat avec l'entreprise; elle lui transfère ses connaissances technologiques.

C'est en somme la nouvelle que rendaient publique conjointement hier l'Ecole hôtelière du Triolet, le CLSC SOC et l'entreprise Bertrand Degré.

Bénéficiaires

Ce grand projet vise à desservir les personnes en perte d'autonomie, auxquelles l'entreprise Bertrand Degré livre des repas conservés sous vide préparés par l'Ecole hôtelière du Triolet, entre le 1er et le 24 février dans une phase expérimentale.

«Les personnes âgées ou les malades qui sont confinés à domicile, explique M. Jaime Borja, directeur général du CLSC SOC, désirent toujours rester le plus longtemps possible dans leur milieu naturel; c'est généralement leur entourage qui souhaite les voir en institution. C'est une priorité du CLSC de permettre aux gens en perte d'autonomie de rester à leur domicile le plus longtemps possible dans des conditions de vie acceptables, mais pas à n'importe quel prix. Le CLSC SOC a décidé de supporter la démarche de l'Ecole hôtelière parce qu'elle répond aux besoins

des personnes confinées à domicile et il fera, par la suite, une évaluation du projet.»

Si ce projet s'avère une réussite, d'ailleurs, mentionne M. Jacques Latulippe, porte-parole de l'Ecole hôtelière, le service de livraison d'aliments sous vide

pourrait être pris en charge par l'entreprise privée et offert en permanence.

Transfert

C'est à ce moment que l'Ecole hôtelière se retirera du projet, mais pas sans avoir d'abord

transféré au transfert technologique vers l'entreprise. Ainsi, munie d'une expertise mise à sa disposition par l'école publique, dit M. Latulippe, l'entreprise pourrait continuer à desservir les personnes en perte d'autonomie.

M. Bertrand Degré, représentant de la firme qui participe ac-

tuellement à cette expérience, a déclaré qu'éventuellement son entreprise pourrait établir ce service en permanence. Il estime importante la collaboration de l'école, des intervenants sociaux et de l'entreprise privée compte tenu du fait qu'elle permet de solutionner un problème social grandissant.

Des invitées de l'Ecole hôtelière, Mme Gilberte Comtois et Mme Ghislaine Bouffard, ont, hier, au cours de la conférence de presse, participé à une dégustation des mets préparés par les élèves en cuisine professionnelle du Triolet. Les jeunes Manon Poulin et Francis Poirier étaient d'ailleurs sur place pour les servir.

Mme Comtois a déclaré que les aliments étaient honnêtement très bons. «Ils ont beaucoup de goût et il y a même de la sauce. J'en profite», dit-elle.

Mme Comtois estime que l'ini-

tiative de l'Ecole, de l'entreprise et du CLSC est très intéressante. «Ca peut être très utile, considère-t-elle; par contre, il ne faudrait pas que nous soyons obligés de rester à la maison pour attendre la livraison si nous devons aller à l'hôpital ou si quelqu'un vient nous chercher. Si nous pouvons prévenir de ne pas livrer quand nous prévoyons être absents, c'est bien.»

Au point de départ, pour l'expérience de février, il est clair que les gens ne seront pas pénalisés par le fait qu'ils se sont absentés, assure M. Jacques Latulippe. Ils n'auront pas à payer le repas dans ces circonstances.

Ce sont 20 personnes qui bénéficieront du service en février. L'Ecole hôtelière du Triolet a acquis ses connaissances, en ce qui a trait à la cuisson sous vide et à la conservation sous vide lors d'échanges qu'elle a faits l'an dernier avec la France.



Les jeunes Manon Poulin et Francis Poirier ont servi hier à Mmes Gilberte Comtois et Ghislaine Bouffard des aliments conservés sous vide préparés par les élèves de l'Ecole hôtelière du Triolet.

La Coopérative funéraire de l'Estrée lance son bulletin bi-annuel 'Profil'

SHERBROOKE (LO) — Dans la lignée des efforts accrus consentis depuis cinq ans en matière d'éducation des membres et de la population, la Coopérative funéraire de l'Estrée a lancé hier, le bulletin "Profil", un outil d'information, de dialogue et d'échange sur la mort et le deuil.

«Notre mission fondamentale consiste à éduquer et informer autour de la mort et du deuil, de façon à éliminer l'exploitation et permettre de mieux apprivoiser ce phénomène qui nous touche tous», a expliqué le directeur général Alain Leclerc.

A cet effet, après la production d'un vidéo en circulation présentement dans les écoles et les centres locaux de services communautaires notamment, après trois éditions du colloque "La mort, parlons-en", sans compter de multiples dépliants et documents, la Coopérative produit un journal bi-annuel, tiré à 15,000 exemplaires.

"Profil" sera d'abord distribué aux 11,000 membres, aux organismes sociaux et sera disponible dans les caisses populaires de Sherbrooke et de la région.

Comptant au nombre des commanditaires, la Fédération des caisses pop collabore à la distribution du bulletin parce que, a relevé son porte-parole Marcel Labonté, cette initiative "rencontre deux principes coopératifs majeurs, à savoir l'intercoopération et l'éducation."

"Dès le premier numéro, on donne une personnalité à la publication, tant au chapitre du graphisme que du contenu," a apprécié M. Labonté.

Témoignages, dossiers, annonces

"Nous avons d'autant plus misé sur l'aspect visuel que le thème abordé est difficile," a poursuivi pour sa part l'agente d'information Louise Bonin, une des principaux artisans de "Profil".

Quant au contenu, on y trouvera des chroniques, par exemple sur les formalités légales entourant la mort, des témoignages, un dossier en pages centrales, une rubrique psychologique, les an-



Alain Leclerc

nonces d'activités organisées par la Coopérative ou de nouveaux services mis en place et, comme toute publication qui se respecte, les suggestions des lecteurs.

En bref

Fin de semaine pour veufs et veuves

Le Mouvement La porte ouverte est un mouvement de l'Eglise catholique, qui s'adresse aux veufs et aux veuves. L'objectif principal de la fin de semaine "Porte ouverte" est d'amener les participants et participantes à prendre la décision de vivre pleinement leur propre vie. Les personnes affectées par un deuil et désireuses de retrouver leur paix, leur joie, sont invitées à une fin de semaine à la Maison

Rivier, les 28, 29 et 30 avril. Des informations peuvent être obtenues au numéro 819-569-2450.

En outre, le Mouvement vit cette année son 10e anniversaire de fondation, lequel sera souligné par un congrès les 9, 10 et 11 juin. Enfin, des personnes ayant vécu l'expérience de la fin de semaine "Porte ouverte" sont disponibles pour parler du Mouvement auprès d'associations intéressées.

Concours international du jouet éducatif

A la suite du succès rencontré l'an dernier, les organisateurs de la Super enfant-fête annoncent la tenue d'un second concours international du jouet éducatif dont les résultats seront rendus publics lors de cet événement qui se déroulera du 2 au 7 mai au Vieux-Port de Québec et du 18 au 28 mai au Vieux-Port de Montréal.

Visant à stimuler la création de jouets éducatifs, de promouvoir les jeux et les jouets de qualité et aussi d'aider les adultes à choisir en fonction des besoins des enfants, le concours est ouvert à

trois groupes: professionnels, c'est-à-dire fabricants et créateurs, amateurs et enfants de moins de 16 ans.

Le comité organisateur s'associe au mouvement PACIJOU qui oeuvre en milieu scolaire pour sensibiliser les enfants et les parents aux effets négatifs des jouets violents sur les comportements. Les jeunes auront à traiter du thème de la paix lors de la création de leur jeu. Les gens intéressés à s'inscrire au concours doivent le faire avant le 1er avril.

Nous prenons vos intérêts à coeur !



Saviez-vous qu'au Bon Marché a sa propre carte de crédit, disponible pour nos clients pour régler tous leurs achats au magasin ou à l'Entrepôt? Et nous offrons cette carte à des conditions beaucoup plus avantageuses que tout autre magasin important ou compagnie de carte de crédit. Pourquoi? Parce que nous prenons vos intérêts à coeur! Des clients satisfaits sont nos meilleurs clients!

Conditions cartes de crédit

	Taux d'intérêt*	Période de délai*
Canadian Tire	28.8%	25 jours
Eaton	28.8%	30 jours
Sears	28.8%	25 jours
Zellers	28.8%	30 jours
Woolco	18.9%	21 jours
Visa	18.25%	30 jours
Mastercard	18.9%	21 jours
AU BON MARCHÉ	15%	60 jours

Ne pensez vous pas que vous devriez posséder une carte de crédit ABM? Formules au magasin, 45, King ouest. Profitez davantage de nos bas prix, de nos grands spéciaux et des conditions faciles.

*A partir d'informations fournies, pendant la semaine du 9 janvier 1989.

Au Bon Marché
45 King ouest

46899

IL NE RESTE QUE

3 JOURS

pour économiser!

Le solde de vêtements d'hiver à l'Entrepôt se termine le samedi 4 février à 17h00. Nous devons préparer le solde géant de tissus de printemps, qui débutera le mardi 14 février. Encore plus important et avantageux que jamais!

ENTREPOT
Au Bon Marché
121, rue Dépot

VISA M.C.

46897

UN PIANO EST UN INVESTISSEMENT IMPORTANT SI VOUS ÊTES SUR LE POINT D'EN ACHETER UN LISEZ BIEN CECI!

En plus des questions de modèles, de sonorité, de prix, vous devez de savoir si le piano désiré est fabriqué par une compagnie établie au pays? Méfiez-vous des distributeurs qui importent certains PIANOS de compagnies non établies au Canada. Pour sa part, YAMAHA, fabricant de pianos depuis 100 ans, est établie à Scarborough, Ont. et tous ses modèles portent une garantie de 10 ans.

Pour notre 20ième ANNIVERSAIRE

nous vous offrons **20%** D'ESCOMPTE sur les **PIANOS YAMAHA**

Exemple:
Modèle Eterna poli ébène, 88 notes
Livraison, un accord et un réglage gratuits.

PETIT PIANO QUIDOZ USAGÉ
fabriqué au Québec
1395\$

Musique Jean Julien & fille
1444, rue King ouest Sherbrooke, 563-7477

4671x

SUPER AUBAINES

des aubaines fracassantes!

TAPIS COMMERCIAL
avec légères imperfections à partir de

5.95

TAPIS FINI VELOURS
Saxony de nylon sur endos de jute résistant à la souillure et aux taches. Rég. 16.95

12.95

STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX DRACO 35% D'ESCOMPTE

TAPIS ELIE INC.

1023, Rte 220, St-Elie d'Orford, Qc., JOB 2S0
Tél.: 569-5995

45780

DE TOUT... ET EN TOUS

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Au Carnaval de Notre-Dame-des-Mères

Notre-Dame-des-Mères s'est donné une reine, Claudette Lemay, et a honoré un couple, Roger et Rollande Côté, à l'issue de son Carnaval dont le président était Michel Lemay.



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Le monde scolaire

SHERBROOKE (MR)— Il y aura spectacle d'eurythmie le vendredi 17 février, à 20 heures, à l'école Le Ber, rue Ste-Famille... l'eurythmie consiste en l'harmonie de l'image, de la couleur et du son... le spectacle s'adresse aux amateurs de danse et d'art dramatique...

Un message du professeur **Tout-en-Tête**: "Je suis un spécialiste en roches et minéraux. Je veux monter une équipe de chercheurs ayant le goût du défi pour des expériences dans différents domaines: lecture, écriture, sciences de la nature, sciences humaines, arts et ainsi de suite. De préférence, cette équipe se composera de jeunes de 8 à 10 ans. Mon numéro de téléphone: 562-7918, le jeudi soir entre 18 et 22 heures."

Le comité du 25e anniversaire de l'école **Montcalm** invite les anciens et les anciennes à communiquer à 822-5633 pour obtenir des informations concernant la fête du 6 mai... le comité est formé des membres du personnel suivants: **Léopold Jodoin, Bernard Bonneau, Réjean Beaudoin, Isabelle Dupuis, Mario Labarre, Kenny St-Louis et Jean-Guy Dion**...

Les parents de l'école **Saint-François** ont formé un sous-comité de lecture pour chercher avec les enseignants des moyens d'amener les jeunes à lire davantage...

Le voyage à Québec du club FGF de l'école **Dominique-Savio**, de Katevle, pourra avoir lieu, la majorité des parents ayant donné leur accord... un comité de financement a été mis sur pied pour aider à trouver des fonds afin d'alléger la contribution financière des parents...

Du 30 janvier au 3 février, au collégial du **Séminaire de Sherbrooke**, a lieu une semaine d'évaluation de la condition physique à l'aide d'un questionnaire... on vérifiera le pourcentage de graisse, la force et l'endurance musculaire des élèves... **Nathalie Poirier** assure la supervision de cette activité...

L'école **Saint-François** a investi près de 9,000 \$ en achat de volumes cette année... les jeunes ont l'occasion de lire des nouveautés sur les sujets les plus variés...

Les 4 et 5 février, deux groupes du collégial du **Séminaire de Sherbrooke** feront de l'escalade au lac Willowbee, au Vermont...

La bibliothèque de l'école **Saint-François** est ouverte à tous les matins avant les cours et à tous les midis, après le dîner... on y voit même certains élèves les samedis...

Mardi prochain, plusieurs élèves du collégial du **Séminaire de Sherbrooke** se rendront à Montréal pour assister à la présentation de la pièce "Amours passibles d'amende", de Georges F. Walker...

Il y a, à l'école **Saint-François**, un club de lecture qui regroupe les plus grands lecteurs de l'école... ces jeunes sont les premiers à ouvrir les livres que leur choisit la professeure **Christiane Gauthier**...

Une nouvelle reine

Le Carnaval de Cookshire a une nouvelle reine, **Nathalie Mathieu**, qui a été couronnée par **Yves Bibeau**, le président de cette manifestation de joie collective.

d'une ligne à la page
PUBLICITE PUBLI REPORTAGE CONCOURS
PUBLI PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

GAGNANTE D'UN VOYAGE À HAWAII



La Fondation du Centre Hospitalier St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke est heureuse de vous apprendre que la firme **Samson Bélar** est gagnante pour le voyage d'Hawaii, tirage de novembre également du tirage de décembre, **Croisière Jamaïque**, **M. Guy Savard**, Président, de chez **Samson Bélar** reçoit les certificats cadeaux. Les seconds prix, de \$100.00 sont attribués à **Mme Monique Codère** et **M. Roger Métras**. Le Dr **Roland Gauthier**, Directeur Général, a procédé à la remise des prix aux heureux gagnants.

Ephémérides

C'est le jeudi 2 février 1989, 33e jour de l'année.

Chandeleur. Présentation de Jésus au Temple et Purification de la Vierge Marie. Bienheureux Théophane Venard (des Missions Étrangères de Paris, martyr en Annam, mort en 1861).

Anniversaires historiques: 1988 — Le premier ministre **Brian Mulroney** congédie son ministre des Approvisionnement et Services, **Michel Côté**, pour avoir violé les règles de conduite en matière de conflit d'intérêts.

1979 — L'ayatollah **Khomeini** exige la démission du premier ministre iranien **Chapour Bakhtiar**.

1973 — Les chefs des trois grandes centrales syndicales du Québec entrent à la prison d'Orsainville pour être libérés trois mois et demi plus tard.

1535 — Fondation de la ville de **Buenos-Aires**.

Ils sont nés un 2 février: L'écrivain irlandais **James Joyce** (1882-1941) Le violoniste d'origine russe **Jascha Heifetz** (1901-1987)

PENSÉE DU JOUR

Quand on a raison, on n'écrit pas 40 pages. (Talleyrand)

La Tribune salue



Carmen Tremblay, bénévole à la Fondation du Québec des maladies du cœur, chapitre de l'Estrie.

Dans La Tribune du 2 février

1931

A **Stoke**, un incendie détruit le magasin général de **M. J.-A. Lemire** et les deux logements qu'abrite l'immeuble, jetant plusieurs personnes sur le pavé et causant des pertes de plusieurs milliers de dollars.

Au cours de janvier, les policiers municipaux de **Sherbrooke** ont livré 832 voyages de bois aux pauvres, soit 229 de plus qu'en décembre et 431 de plus qu'en janvier dernier.

1942

Mme **Jules Saint-Pierre** dont les parents demeurent à **Sherbrooke** est le nouveau président de la Chambre de commerce de **Drummondville**.

Il tombe 10 pouces de neige sur **Sherbrooke** et les environs. Même si elles sont ouvertes, les routes qui relient la métropole des Cantons de l'Est à **Montréal**, à **Coaticook** et à **Richmond** sont dangereuses.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Situation générale: une crête de haute pression glisse lentement du centre du Québec vers le sud et dégage graduellement toute la province. Cependant, l'air froid et sec accompagnant cette crête envahira la majeure partie des régions et abaissera les températures sous les normales.

Une importante dépression en provenance du mid-west américain atteindra le sud-ouest du Québec, vendredi matin. Des quantités significatives de neige sont prévues au voisinage de la trajectoire de cette perturbation.

ESTRIE: généralement ensoleillé. Max.: près de -11. Min.: près de -15. Vendredi: neige parfois forte.

TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE, QUÉBEC, BEAUCÉ: ensoleillé et froid. Max.: -14. Min.: près de -16. Vendredi: neige et ventoux.

MONTREAL: généralement ensoleillé. Ennuagement en soirée. Max.: près de -9. Min.: près de -11. Vendredi: neige et ventoux.

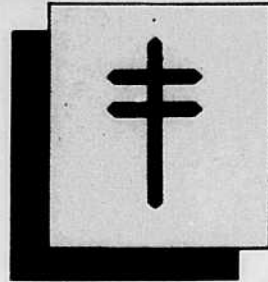
OTTAWA-HULL-CORNWALL: généralement ensoleillé. Ennuagement en fin de journée. Max.: près de -9. Min.: près de -11. Vendredi: neige et ventoux.

Vers le soleil

- Acapulco 23 variable 31
- Barbade 25 variable 28
- Bermudes 16 variable 22
- Brownsville 21 nuageux 24
- Daytona Beach 12 clair 21
- La Havane 19 nébuleux 27
- Honolulu 20 variable 28
- Kingston 24 variable 31
- Las Vegas 6 variable 18
- Los Angeles 11 couvert 21
- Mexico 8 clair 24
- Miami Beach 18 variable 28
- Myrtle Beach 12 variable 15
- Nassau 17 variable 27
- Orlando 16 couvert 26
- Palm Springs 8 clair 24
- Reno 8 variable 17
- San Juan 22 variable 28
- Tampa 17 variable 26
- Trinidad 22 nuageux 30
- West Palm Beach 16 variable 27

CESSEZ DE FUMER

Deux organismes d'envergure ont conjugué leurs efforts pour vous aider à cesser de fumer.



Oui, vous pouvez cesser de fumer!

Joignez les rangs de la majorité des Canadiens. Au-delà des deux-tiers des adultes âgés de plus de 15 ans ne fument pas!

Joignez-vous à une équipe gagnante.

L'Association pulmonaire du Québec, les YMCA du Québec et vous, voilà une combinaison imbattable.

L'Association pulmonaire du Québec vous offre de "mieux respirer pour mieux vivre".

Introduite par nous en 1975, la Semaine des non-fumeurs est devenue l'occasion idéale pour abandonner le tabac. À ceux qui ont cessé de fumer depuis plus d'un an, nous décernons notre fameux certificat d'ex-fumeur.

Nos ressources sont à votre disposition.

Si vous désirez obtenir plus d'information sur la santé respiratoire et sur le tabagisme, nous disposons de brochures, de dépliants d'information et de matériel audio-visuel que vous pouvez obtenir gratuitement ou moyennant des frais minimes.

Vous pouvez aussi vous procurer deux nouvelles troupes d'information, intitulées "Comment cesser de fumer en dix points" et "Non-fumeur en vingt jours" qui vous donneront des trucs pour cesser de fumer.

Vous désirez un coup de main pour établir une politique régissant l'usage du tabac au travail?

De plus en plus de chefs d'entreprise, conscients de la santé de leurs employés, désirent implanter de nouvelles règles régissant l'usage du tabac. Un milieu de travail plus sain passe par une atmosphère plus respirable!

Téléphonez-nous. Il nous fera plaisir de vous faire profiter de notre expertise et de nos conseils.

Le YMCA peut vous aider à vous débarrasser de cette habitude.

Bon nombre de personnes ont besoin d'appui, d'un encadrement et d'information pour les aider à cesser de fumer. C'est pourquoi le programme **Abandon du tabac du YMCA** est devenu le programme officiel de l'Association pulmonaire du Québec.

Vous apprendrez comment dominer votre envie de fumer et demeurerez non-fumeur pour le reste de votre vie. Il n'y a pas de secret: il n'en tient qu'à vous. Le YMCA peut vous aider à y arriver.

Le programme **Abandon du tabac du YMCA** est offert aux personnes et aux entreprises.

Abandon du tabac: un programme innovateur et complet.

- Connaissance des effets du tabac sur la santé.
- Pourquoi fumons-nous?
- Préparation pour le grand jour de l'arrêt.
- Détermination de méthodes permanentes pour vous aider à cesser de fumer.
- Le jour de l'arrêt.
- Comment vivre sans fumer?
- Une évaluation de vos habitudes alimentaires.
- Un atelier sur le contrôle du poids.
- Un atelier sur le contrôle du stress et un programme de relaxation.
- Une évaluation de votre condition physique.
- Un programme d'exercices personnalisés (facultatif).
- Un banquet des "finissants" pour souligner vos réalisations.

Un personnel qualifié

Pendant tout le programme, une équipe d'animateurs qualifiés et dynamiques travaillera avec vous et favorisera un esprit d'entraide chez les participants. Des suivis sont effectués après des périodes d'un mois, de trois mois, de six mois, d'un an et de deux ans.

ENSEMBLE, ON GAGNE!

SOIRÉE D'INFORMATION
JEUDI, 2 FÉVRIER 89, 19h00
300, rue Montréal, Sherbrooke
569-7488

Le secrétaire général de l'OTAN met en garde contre "toute euphorie déplacée" concernant l'attitude de l'URSS

DAVOS, Suisse (AFP) — M. Manfred Woerner, secrétaire général de l'OTAN, a mis en garde hier contre "toute euphorie déplacée" sur l'attitude de l'URSS, car, a-t-il dit, "le processus de réforme soviétique n'est en aucune façon irréversible".

Dans un discours prononcé au dernier jour du symposium économique international de Davos, M. Woerner a estimé que si M. Mikhaïl Gorbatchev "tient fermement la barre", ses problèmes n'ont pas disparu et "le fossé entre l'ouverture politique et sociale et la stagnation économique ne fait que s'élargir".

Le secrétaire général de l'OTAN s'est inscrit en faux contre ceux qui croient que M. Gorbatchev a l'initiative dans les négociations Est-Ouest en cours. "Ils confondent, a-t-il dit, la politique au jour le jour et la stratégie à long terme. Ils confondent le feu d'artifice créé par les Soviétiques en présentant une proposi-

tion par semaine et le véritable leadership conceptuel. Ce dernier, c'est l'OTAN qui l'a, en dépit de tous les doutes exprimés, et qui le maintiendra".

"L'Est se tourne vers l'Ouest, a-t-il souligné. Notre approche politique de coopération, au lieu et place de la confrontation, est de plus en plus acceptée. Nos idées sont en avance. Ce n'est donc pas à nous de moderniser notre pensée."

Rôle

Evoquant les prochaines négociations de Vienne sur les armes conventionnelles, il a estimé que le rôle de l'Alliance Atlantique devra être de "persuader l'URSS d'accepter notre concept et de restructurer ses forces selon les lignes que nous avons suggérées".

Tout en reconnaissant que les récentes réductions unilatérales de leurs forces par Moscou et certains de ses alliés avaient fait naître l'espoir que "l'URSS souhaitait sincèrement améliorer les relations Est-Ouest", M. Woerner a ajouté: "Nous n'avons pas encore suffisamment d'informations sur les intentions soviétiques à long terme pour évaluer avec confiance la signification de ces réductions unilatérales".

A ses yeux, ces mesures "ne peuvent se substituer au difficile marchandage qui s'annonce". L'attention des Alliés doit donc être concentrée sur les prochaines négociations de Vienne, car c'est là que "seront discutées les véritables conditions de la stabilité militaire".

M. Woerner a également insisté sur la nécessaire solidarité économique entre puissances occidentales et mis en garde contre toute attitude protectionniste sur les deux rives de l'Atlantique. "Nous ne pouvons nous permettre ni une Europe forteresse, ni des Etats-Unis dans un splendide isolement".

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

46950

PERSONNEL D'IMPRIMERIE

Suite à nos projets d'expansion, nous sommes à la recherche de personnel pour nos travaux, sans cesse croissants, d'impressions de journaux, à l'intérieur des métiers suivants:

- * PHOTOLITHOGRAPHIE
- * EXPÉDITION
- * PRESSES

Il est à noter que le travail s'effectuera de jour et de nuit, principalement les fins de semaine.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à:

La Tribune (1982) Inc.

a/s de: Monsieur Jean-Pierre Robitaille

Directeur de la Production

Référence: 1989-A

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., J1K 2X8

46950

Procès d'Oliver North: la sélection des jurés s'avère une tâche difficile

WASHINGTON (AFP) — Avant même l'ouverture des débats sur le fond, le juge Gerhard Gesell, qui préside le procès d'Oliver North, premier inculpé de l'irangate à passer en Justice, fait face à une tâche difficile: sélectionner les jurés qui rendront le verdict.

Comment trouver à Washington, capitale des Etats-Unis où le scandale de l'irangate a passionné l'opinion publique, 18 personnes (12 jurés et six suppléants) pouvant affirmer qu'elles n'ont pas entendu au printemps 1987 les dépositions de M. North devant les commissions du Congrès enquêtant sur l'affaire. Le juge a

en effet décidé que les personnes se souvenant des déclarations de l'accusé à l'époque, couvertes par l'immunité juridique, ne pouvaient faire partie du jury.

Pour ne pas arranger les choses, une chaîne de télévision a diffusé mardi soir des extraits du témoignage de l'ancien lieutenant-colonel de Marines au Congrès, en précisant que s'ils regardaient l'émission il n'auraient pas à servir comme jurés. Furieux, M. Gesell envisage de poursuivre le responsable de l'émission pour outrage au tribunal.

En deux jours d'audiences, 15

personnes ont été pré-sélectionnées comme jurés potentiels. Mais ces candidats devront subir ensuite un nouvel examen au cours duquel la défense ou l'accusation pourront les récuser en fonction de règles qui restent à définir.

Les élus auront eux-mêmes la possibilité de faire valoir que leurs affaires ne leur permettent pas de consacrer tout leur temps à un procès qui durera plusieurs mois, d'autant que la défense voudrait que le jury soit coupé autant que possible de tout contact avec l'extérieur durant la durée des débats.

WROUUM?

La I-Mark d'Isuzu et la Optima de Passeport sont offertes à seulement

6,6%*

Dès maintenant et pour une durée limitée, les modèles neufs 1988 I-Mark d'Isuzu et Optima conçue en Allemagne vous sont tous deux offerts à un taux de crédit exceptionnellement bas: 6,6%*.

Cela signifie des économies appréciables sur le montant de vos

mensualités. C'est donc le temps ou jamais de mettre la main sur une automobile importée économique. De plus, à l'achat d'une I-Mark ou d'une Optima 88, vous bénéficierez d'une prime avantageuse. Voyez votre concessionnaire Passeport pour plus de détails.

Si vous recherchez quelque chose d'un peu plus robuste, sachez que les Trooper 4 X 4 et Pickup 88 d'Isuzu sont offerts avec un taux de crédit de 8,8%*.

Mais faites vite car notre vente d'hiver se termine le 28 février 1989.

*Taux de crédit annuel, basé sur 36 mois, consenti aux acheteurs au détail par GMAC. L'offre s'applique aux véhicules 88 achetés et livrés avant le 28 février 1989. Taxes et immatriculation en sus. Voyez votre concessionnaire Passeport pour connaître les détails. Un premier versement peut être exigé.

PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

Passeport Sherbrooke
4880, boul. Bourque, Rock Forest (819) 823-1400